



ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

– Gilles Kègle - docteur honoris causa

Le 15 janvier dernier, M. Gilles Kègle, infirmier auxiliaire, a reçu les insignes de docteur en psychologie honoris causa à l'occasion du 50^e anniversaire de l'École de psychologie de l'Université Laval. Depuis 35 ans, la fondation Gilles Kègle vient en aide aux personnes seules et défavorisées des quartiers St-Roch, Vanier, Beaupré et Charlesbourg de la région de Québec. L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec est honoré de compter Gilles Kègle parmi ses membres.

NOUVELLES DE L'OIIAQ

– Plan de communication 2010-2012

Les actions mises de l'avant par l'OIIAQ dans le cadre de son plan de communication 2010-2012 vont bon train. Ainsi, un sondage téléphonique a été réalisé auprès de 1000 infirmières et infirmiers auxiliaires et 3 groupes de discussions, réunissant des membres de la profession, se sont tenus durant l'automne 2010. Entre le 7 février et le 6 mars 2011, une publicité a été diffusée sur les ondes du réseau TVA. Vous pouvez voir cette publicité sur le site web de l'Ordre. De plus, du 11 avril au 16 mai prochains, une publicité paraîtra sur les panneaux d'autoroutes et les affiches éclairées du métro de Montréal. Rappelons que cette campagne a pour objectif d'accroître la fierté des membres envers la profession. Enfin, dans un souci d'améliorer nos communications avec les membres, notre site web sera modernisé et mis en ligne vers le mois de juin 2011.

– Journée de formation - 1^{er} juin 2011, en reprise le 2 juin

L'OIIAQ tiendra une journée de formation à l'intention des infirmières auxiliaires en juin prochain. Cette activité aura lieu à l'hôtel Chéribourg, situé à Orford. Nous vous invitons à consulter le programme de la journée sur le site web de l'Ordre.

– Assemblée générale annuelle 2011

L'assemblée générale annuelle de l'Ordre se tiendra également à l'hôtel Chéribourg, le 3 juin prochain. Vous trouverez l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour dans la revue Santé Québec que vous recevrez à la fin du mois d'avril.

– Formation continue

Le 1^{er} avril prochain débutera une nouvelle période de référence, conformément au *Règlement sur la formation continue des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*. Ainsi entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2013, tous les membres auront l'obligation de compléter 10 heures de formation en lien avec l'exercice de la profession. Le registre permettant de compiler les heures de formation sera transmis aux membres avec la revue du printemps 2011.

– Formation sur la thérapie intraveineuse

À la fin du mois de janvier 2011, près de 4500 infirmières auxiliaires avaient reçu leur attestation les autorisant à exercer les activités de contribution à la thérapie intraveineuse. Les établissements de santé ainsi que les centres de formation professionnelle continueront d'offrir la formation sur la thérapie intraveineuse tout au long de la présente année.



– Révision du document *La capacité légale*

La profession d'infirmière auxiliaire est en constante évolution et par conséquent, nous avons procédé à une mise à jour du document *La capacité légale de l'infirmière auxiliaire - Champ de pratique et activités réservées en vertu de la loi 90*. Le nouveau document s'intitule *Les activités professionnelles de l'infirmière auxiliaire (Champ d'exercice, activités réservées et activités autorisées)* et est disponible sur notre site web. La version anglaise sera bientôt disponible également sur le site. De plus, nous comptons mettre prochainement en ligne un document distinct qui reprendra et mettra à jour les divers avis autrefois compris au chapitre 8 du document intitulé *La capacité légale de l'infirmière auxiliaire* publié en 2004.

– Demande de l'OIIAQ pour l'instauration d'un examen professionnel

Nous vous informons que l'OIIAQ a entrepris des démarches auprès de l'Office des professions du Québec, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'instaurer un examen professionnel pour les candidates à la profession d'infirmière auxiliaire. Au cours des dernières années, l'OIIAQ a été fréquemment interpellé sur l'opportunité de prévoir un tel examen. Ce processus se poursuivra au cours des prochains mois et nous vous informerons à travers nos publications de l'évolution de ce dossier.

– Élections

Les mises en candidature pour les 9 postes d'administrateurs qui sont à combler se terminent comme nous vous l'avions annoncé, le 18 mars 2011. Les membres qui résident dans les régions concernées seront invités à voter jusqu'au 2 mai à 17 heures, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à combler. Les régions en élection sont les suivantes : Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1), Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord (1), Estrie (1), Centre-du-Québec (1), Mauricie (1), Capitale-Nationale (3) et Chaudière-Appalaches (1)*.

*Indique le nombre de postes à combler.

– Journée de l'infirmière et infirmier auxiliaire

Le 5 mai 2011, les infirmières auxiliaires célébreront leur journée sous le thème *Partout nous veillons à votre santé*. Les affiches et macarons seront acheminés à la direction des soins infirmiers de chaque établissement. De plus, l'Ordre contribuera à la tenue des activités en accordant une aide financière. À cet effet, les présidentes des CIIA ou les infirmières auxiliaires responsables de l'organisation des activités de chaque établissement ont déjà reçu un formulaire de demande d'aide financière à compléter et à nous retourner.

NOUVELLES CIIA

– Rappel - Mise à jour concernant la composition de votre CIIA

Il est important de nous faire parvenir par écrit la mise à jour concernant la composition de votre Comité d'infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) soit par la poste à l'adresse de l'Ordre, par télécopieur au 514 282-3533 ou par courriel à laurakristof@oiaq.org

Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, 531, Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2L 1K2

Le générique féminin est utilisé dans cette publication sans discrimination à l'égard du genre masculin, et ce, dans l'unique but d'alléger le texte.

COUPON-RÉPONSE
POUR RECEVOIR LE BABILLARD PAR VOIE ÉLECTRONIQUE
(à l'attention de **Laura Kristof** – n° de télécopieur : 514 282-3533)

Je désire recevoir Le Babillard uniquement par voie électronique

Nom

Numéro de permis

Fonction au CIIA

Nom de l'établissement

Adresse électronique

